

24.03.2022 - 16:23 Uhr

## Même en temps de guerre, le travail en faveur de la protection des animaux se poursuit



### Même en temps de guerre, le travail en faveur de la protection des animaux se poursuit

QUATRE PATTES sauve un ancien «ours de restaurant» en Ukraine

Zurich, le 24 mars 2022 - QUATRE PATTES, l'organisation mondiale de protection des animaux, a pu secourir un «ours de restaurant» ukrainien âgé de 20 ans. L'ours Vova a été transféré à la FORÊT DES OURS de Domazhyr, près de Lviv en Ukraine occidentale, le 23 mars. QUATRE PATTES tentait de sauver l'ours brun mâle depuis novembre dernier, mais son sort était encore, avant le début de la guerre, entre les mains de la justice. Vova a probablement dû vivre toute sa vie dans une minuscule cage en béton, près d'un restaurant récemment incendié dans la région de Khmelnytskyi, dans l'ouest du pays. Vova n'a pas été blessé dans l'incendie, mais ses conditions de vie et sa sécurité sont devenues encore plus précaires, si bien que le propriétaire l'a remis volontairement aux autorités et que le sauvetage a finalement été possible.

Malgré les attaques signalées dans l'ouest de l'Ukraine, la FORÊT DES OURS de Domazhyr offre encore un endroit sûr aux ours dans le besoin et leur fournit les meilleurs soins possibles. Le transfert de Vova a été effectué par une entreprise de transport externe mandatée par QUATRE PATTES. Un vétérinaire local était du voyage pour surveiller le bien-être de Vova.

«Vova est arrivé sain et sauf à notre refuge. Nous sommes reconnaissants aux autorités d'avoir rendu son sauvetage possible. Les ours ont besoin de bouger, de creuser et de nager, et non de faire les cent pas sur les mêmes quelques mètres carrés toute leur vie. Le comportement stéréotypé de Vova montre qu'il a souffert de l'ennui et n'a pu vivre ses comportements naturels. Notre équipe de la FORÊT DES OURS de Domazhyr veillera désormais à ce qu'il reçoive tous les soins dont il a besoin pour se rétablir et mener une vie adaptée à l'espèce et digne d'un ours», déclare Magdalena Scherk-Trettin, responsable des projets relatifs aux ours chez QUATRE PATTES.

La détention d'ours par des particuliers est toujours légale en Ukraine, cependant, en raison des modifications apportées à la loi ukrainienne sur la protection des animaux en novembre 2021, la détention d'ours et de grands félins à des fins de loisirs et de divertissement a été interdite. Pour cette raison, la détention de Vova est devenue illégale et son sort a fait l'objet d'une décision de justice. Malgré cela, le tribunal a rejeté l'affaire par deux fois. Après le début de la guerre en Ukraine, QUATRE PATTES a été contacté par les autorités responsables pour prendre en charge l'ours dès que possible.

### Relogement d'urgence récent de sept ours

Début mars, la FORÊT DES OURS de Domazhyr avait accueilli dans le cadre d'un transfert urgent sept ours du refuge White Rock Bear Shelter près de Kiev, géré par Save Wild Fund, une organisation partenaire de QUATRE PATTES. Kiev étant fortement

touchée par la guerre, une société de transport locale a amené les ours au refuge de QUATRE PATTES dans la partie occidentale du pays, plus sûre. Trois de ces ours ont depuis été transférés vers des refuges en Allemagne. La FORÊT DES OURS de Domazhyr offre un foyer temporaire aux quatre ours restants.

### Un foyer adapté à l'espèce pour les ours sauvés

QUATRE PATTES a officiellement ouvert la FORÊT DES OURS de Domazhyr aux visiteurs en octobre 2017, créant ainsi un foyer adapté pour les ours sauvés de conditions de détention cruelles et souvent catastrophiques. 34 ours, dont le nouveau arrivé Vova et les quatre ours récemment transférés du refuge pour ours de White Rock, vivent désormais sur ce site de 20 hectares.

QUATRE PATTES est profondément préoccupé par la guerre en Ukraine et suit de près l'évolution de la situation, d'autant plus que des attaques ont également été signalées dans l'ouest du pays. Le personnel de la FORÊT DES OURS de Domazhyr et les ours sont actuellement en sécurité et se portent bien compte tenu des circonstances.

### Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. [www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

-----

### Photos

Des images en haute résolution sont disponibles [ici](#).

Copyright: voire métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elle ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

### Contact Médias

Sylvie Jetzer

Communication Suisse

QUATRE PATTES

Enzianweg 4

8048 Zurich

043 311 80 90

[sylvie.jetzer@vier-pfoten.org](mailto:sylvie.jetzer@vier-pfoten.org)

[www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

### Medieninhalte



Vova dans son enclos près d'un restaurant de la région de Khmelnytsky en Ukraine. © Svitlana Dmytrenko | FOUR PAWS

[Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100887011](https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100887011) abgerufen werden.